

**DEMANDE D'ANNULATION DE
L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE**

Date limite 31/10

Département pédagogique:

Diplôme ou année d'étude visée par la demande :

N° étudiant :

Nom :

Prénom :

Email :

Je sollicite l'annulation de mon inscription.

Je suis informé (e) que de ce fait :

- je perds mon statut d'étudiant(e) et tous les droits afférents aux services de l'université et du CROUS
- je m'engage à ne plus utiliser ma carte d'étudiant(e)
- si je suis boursier(ère), l'annulation suspend le versement de ma bourse par le CROUS que je dois informer

Motivations de votre demande, à renseigner :

Fait à :

Le :

Signature :

Possibilités de remboursement :

Je suis informé(e) que mon annulation **ne donne pas automatiquement lieu au remboursement** des frais d'inscription.

Une demande de remboursement des frais d'inscriptions pour le motif « annulation » doit être effectuée **au plus tard le 31/10** de l'année concernée, elle sera recevable :

- Si elle est motivée par une **inscription dans un autre établissement** : le certificat d'inscription correspondant doit être joint à la demande de remboursement
- ou pour convenances personnelles : la demande ne sera recevable que si elle est effectuée **avant le début des cours**

Une retenue de 23€ de frais de gestion sera appliquée.

NB : Le formulaire de remboursement à renseigner est téléchargeable sur notre site dans le menu *Scolarité > Boîte à outils*